

LE LOURDOUEISIEN

Bulletin municipal n°9 - Décembre 2024



Le mot du Maire

Chères Lourdoueisiennes, Chers Lourdoueisiens,

L'année 2024 s'achève avec une situation internationale inquiétante composée de nombreux conflits interminables. Au niveau national, c'est l'incertitude et l'inquiétude aussi bien sur le plan institutionnel, qu'économique et financier.

Dans cette tourmente, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public. La commune crée du lien et rassemble les administrés. Je suis heureuse de voir l'évolution de notre village même s'il reste à faire.

L'année 2024 a été marquée également par une météo anormale qui a impacté les activités agricoles et le jardinage mais aussi les travaux des employés municipaux. Les intempéries ont provoqué des dégâts dans les chemins et les voies communales. Nous avons dû intervenir en urgence pour l'entretien et la réparation de certains chemins et fossés. Le programme reste chargé notamment concernant les fossés.

Les activités des associations ont, comme l'an passé, été riches dans le domaine culturel et festif. Nous en remercions les bénévoles qui s'investissent pour ces animations. De nombreux projets, listés dans la rubrique « dates à retenir » sont déjà annoncés pour 2025. La municipalité sera présente pour les soutenir autant que possible.

Dès le début de l'année 2025, les habitants de la commune vont être recensés. Ce recensement concerne toutes les personnes qui résident sur la commune plus de 6 mois par an, indépendamment de la localisation de leur résidence fiscale qui peut être différente. Vous trouverez en annexe de ce bulletin une fiche explicative du déroulement de ce recensement.

Le mois de décembre est synonyme de fêtes pour beaucoup de familles. En ces temps incertains, où l'actualité est malheureusement pesante, les fêtes de fin d'année vont être l'occasion de retrouver de l'énergie auprès de nos proches.

Je remercie, à nouveau, tous les employés communaux ainsi que les conseillers municipaux pour leur dévouement et leur engagement au service de notre commune. J'espère que vous aurez plaisir à lire ce nouveau bulletin et que vous porterez un intérêt certain à tous ses articles.

Dans l'attente de vous présenter mes meilleurs vœux, le samedi 18 janvier prochain, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et des employés communaux, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, qu'elles soient apaisantes et ressourçantes.

Bien à vous,

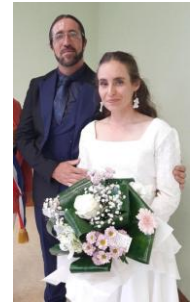
Le Maire, Christine SAUVARD



L'état civil

MARIAGE

Nos félicitations à Mme Amandine SCHWARTZ et M Jérémy MANDOUX, qui se sont dit oui le 29 juillet 2024.



DECES

En ce deuxième semestre, ils nous ont quittés :

M Jérémy ROMBAUT	26 juillet
Mme Anna-Maria PAPONI	28 août
Mme Claudine GONNOT	25 octobre
M Michel LEOTET	31 octobre
M Maurice GONNOT	09 novembre

Informations



↳ BOULANGERIE :



M HILBERT Fabrice, boulanger de notre commune, vous informe qu'il sera **ouvert** exceptionnellement les **24, 25 et 31 décembre, 1^{er} janvier jusqu'à 12h.**

Passez vos commandes de fêtes de fin d'année auprès de votre boulanger ou au 02 54 30 11 92 : pains, buches, ...

La boulangerie sera exceptionnellement **fermée le 26 décembre et le 2 janvier.**



↳ MAIRIE – AGENCE POSTALE : Congés de Noël

La mairie sera fermée au public **du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025.**

En cas d'urgence, il faudra s'adresser au Maire ou aux Adjoints.



L'agence postale sera fermée **du 31 décembre 2024 au 4 janvier 2025** inclus.

↳ VŒUX DU MAIRE :

Vous êtes cordialement invités à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le **samedi 18 janvier 2025 à 18h00** à la salle des fêtes.

↳ VOIRIE :

Les travaux de voirie retenus, hormis l'entretien courant, sont les suivants :



- Elagage : une nouvelle tranche sera programmée au cours de l'hiver. Les riverains seront informés de la procédure qui sera mise en place. En principe, c'est la dernière tranche.
- Curage de fossés : un programme de curage a été établi et a été adapté en fonction des intempéries survenues au cours de l'année. Il sera poursuivi.
- Réparations de certaines voies communales : elles ont été effectuées début décembre sur les VC 103S1, 4 et 110. Des réfections ont été réalisées sur 4 portions de ces voies. Afin de financer au mieux ces travaux, une subvention a été sollicitée auprès du Département.
- La réfection du trottoir autour du jardin Saint-Michel a été réalisée début octobre ainsi que celle du caniveau devant le 19, rue de la Mairie.
- Maison passage du 11 novembre : nous travaillons pour la réouverture de la voie communale. La maison doit être démolie en accord avec les bâtiments de France suite à une expertise. Comme celle-ci représente un danger, l'enlèvement des gravats et la réouverture de la voie ne seront possible qu'après la démolition. N'étant pas propriétaire de cette maison, nous devons respecter une procédure qui prend du temps.

↳ BIBLIOTHEQUE :

Calendrier



1^{er} semestre 2025

Janvier

Mercredi 08 11h – 12h
Samedi 18 11h – 12h
Mercredi 22 11h – 12h



Mars

Samedi 01 11h – 12h
Mercredi 05 11h – 12h
Samedi 15 11h – 12h
Mercredi 19 11h – 12h
Samedi 29 11h – 12h



Mai

Samedi 10 11h – 12h
Mercredi 14 11h – 12h
Samedi 24 11h – 12h
Mercredi 28 11h – 12h

Février

Samedi 01 11h – 12h
Mercredi 05 11h – 12h
Samedi 15 11h – 12h
Mercredi 19 11h – 12h

Avril

Mercredi 02 11h – 12h
Samedi 12 11h – 12h
Mercredi 16 11h – 12h
Samedi 26 11h – 12h
Mercredi 30 11h – 12h

Juin

Samedi 07 11h – 12h
Mercredi 11 11h – 12h
Samedi 21 11h – 12h
Mercredi 25 11h – 12h

La bibliothèque est ouverte soit le mercredi, soit le samedi de 11h à 12h.

N'hésitez pas à venir à notre prochaine animation, le 08 février 2025 pour partager vos lectures ou tout simplement pour venir chercher des idées de titres à dévorer et passer un moment convivial. Un petit goûter clôture l'après-midi.



Les habitants de Lourdoueix-Saint-Michel vont être recensés en 2025.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique **obligatoire** qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs et de transports.

Les personnes concernées par le recensement sont celles dont la résidence habituelle (ou dite principale au sens de l'Insee) est située sur la commune et qu'ils l'occupent au moins 6 mois par an, même si leur résidence fiscale est située ailleurs.

Pour effectuer le recensement de notre commune, un agent recenseur a été recruté par la commune. Il s'agit de Vanina DEMAS, en charge de l'agence postale. Son travail débutera le 16 janvier 2025. Elle sera munie d'une carte officielle.



Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

↳ TARIFS 2025 :

- **Photocopies** : 0.50 € l'unité (tous formats)
- **Minibus** : 2 € par voyage aller-retour et par personne pour se rendre à Aigurande le vendredi matin.
 - 8 € par voyage aller-retour et par personne pour se rendre à la foire de Saint-Aout d'avril à septembre. (5 personnes minimum)
 - 10 € par voyage aller-retour et par personne pour se rendre aux Hérolles. (5 personnes minimum).

➤ **Location des différentes salles**

	Résidents de la commune	Non-résidents	Associations de la commune	Caution
Salle des Fêtes avec cuisine et vaisselle du vendredi 14h00 au lundi 10h00	230 €	350 €	4 gratuités dans l'année (salle des fêtes et/ou salle de restauration) Puis 50 € au-delà de 4	500 €
Salle des Fêtes avec cuisine et vaisselle une journée du lundi au vendredi	120 €	180 €	Gratuité Ainsi que pour syndicats et organismes pour réunion	500 €
Salle des Fêtes seule sans cuisine, sans vaisselle à la journée	80 €	120 €	Gratuité Ainsi que pour syndicats et organismes pour réunion	300 €
Salle de restauration avec cuisine et vaisselle du vendredi 14h00 au lundi 10h00	130 €	160 €	Gratuité (dans la limite de 4 - salle des fêtes et/ou salle de restauration)	500 €
Salle de restauration avec cuisine et vaisselle une journée du lundi au vendredi	80 €	100 €	Gratuité	500 €
Salle des Fêtes Salle de restauration avec cuisine et vaisselle du vendredi 14h00 au lundi 10h00	310 €	480 €	Gratuité (dans la limite de 4 - salle des fêtes et/ou salle de restauration)	600 €
Salle des Fêtes Salle de restauration avec cuisine et vaisselle une journée du lundi au vendredi	160 €	250 €	Gratuité	600 €
Salle des Associations Limite de 49 personnes	- Mise à disposition pour obsèques - 50 € journée utilisation jusqu'à 20 h 30 (plus de soirée) - 3 € de l'heure		Gratuité	100 €
Chapelle espace culturel pouvant être loué pour expositions ou concerts uniquement	- 50 € la journée + consommation électricité - 80 € les deux jours + consommation électricité - 150 € la semaine + consommation électricité		Gratuité	200 €
Casse ou perte de vaisselle (Salle des Fêtes, restauration et Salle des Associations) : 2€ la pièce cassée ou perdue. Toute casse de vaisselle, de matériels de ménage ou autres sera facturée. Aucun remplacement n'est autorisé.				

➤ **Cimetière**

	30 ans	50 ans	Perpétuité
concession * le m ²	20 €	25 €	36 €
Urne-cave	300 € TTC	500 € TTC	
Case columbarium	420 € TTC	700 € TTC	
Caveau communal : 180 premiers jours gratuits, 1 euro par jour à compter du 181 -ème jour, la durée totale d'occupation ne pourra excéder 365 jours.			

➤ **Assainissement 2025**

Le m3 d'eau assainie sera facturé 1.15 € HT hors redevance Agence de l'eau.
L'abonnement est de 51 € HT le m3

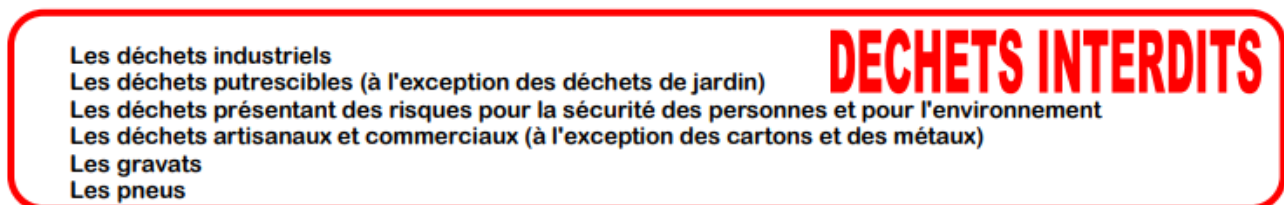
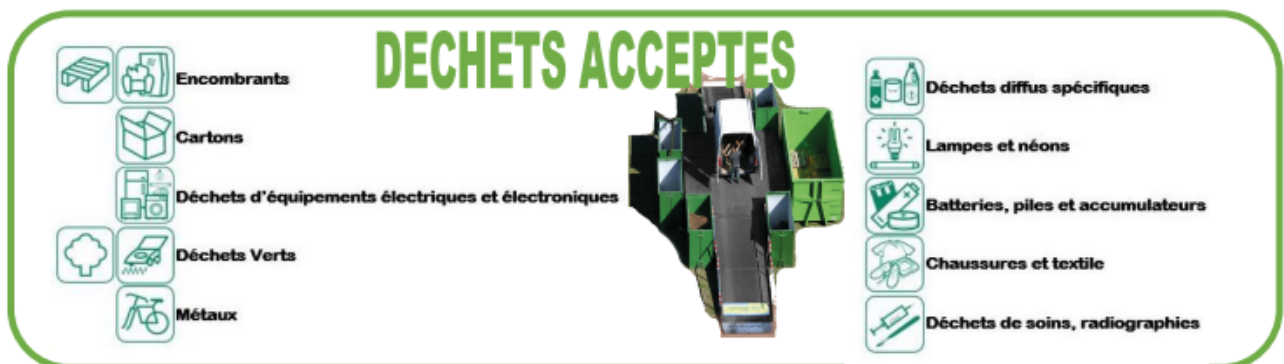
La redevance pour le réseau de collecte : 0.166 € HT par m3 d'eau assainie.
Cette redevance est en totalité reversée à l'Agence de l'Eau.

Débouchage du réseau entre l'habitation et le réseau : 51 € seulement en cas d'urgence.

➤ DECHETERIE MOBILE :

Elle sera présente à Lourdoueix-Saint-Michel sur le parking de la salle des fêtes le

Mardi 18 mars 2025 de 9h00 à 14h00.



➤ COLIS DES AINES :

68 colis ont été distribués à nos aînés âgés de 75 ans et plus le samedi 21 décembre 2024.

Les événements passés ✓



Le Musée Numérique Itinérant, Micro-Folie de la Marche Berrichonne (Communauté de Communes) s'est installé à la Chapelle cet été, durant cinq semaines. De nombreux visiteurs sont venus découvrir les œuvres proposées. Vous avez pu découvrir les collections Paris, Val de Loire et impressionnistes.



Le Musée Numérique s'installera de nouveau à la Chapelle au mois d'Août 2025 afin de découvrir de nouvelles collections.



Les dates à retenir

Samedi 18 janvier 18h00	Municipalité	Vœux du Maire (Salle des Fêtes)
Dimanche 26 janvier	Familles Rurales	Loto (Salle des Fêtes)
Samedi 08 février 17h00	Bibliothèque	Animation romans policiers et thrillers (Mairie)
Dimanche 16 février	Les amis de St Michel	Repas berrichon animé (Salle des Fêtes)
Dimanche 23 février	Familles Rurales	Théâtre « Les Valdingos » (Salle des Fêtes)
Samedi 15 et Dimanche 16 mars	Familles Rurales	Hors Saison Musicale (Chapelle - Eglise)
Samedi 26 avril 21h00	Familles Rurales	Soirée Disco - Karaoké
Jeudi 8 mai 11h00	Municipalité, ACPG-CATM	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts
Samedi 10 et Dimanche 11 mai	Familles Rurales	Marché artisanal (Chapelle)
Samedi 14 juin 19h00	Familles Rurales	Balade gourmande et contée (Salle des Fêtes)
Dimanche 15 juin 18h00	Les amis de St Michel	Concert fête de la musique (Abords du collège)
Dimanche 22 juin	Randonnée Boischaut Sud	départ Salle des Fêtes Lourdoux-Saint-Michel

Les associations



Familles Rurales

L'Association a servi pour le 14 juillet 165 repas, nous remercions tous les bénévoles qui nous ont rejoints pour l'organisation de cette soirée et toutes les personnes qui ont partagé ce moment festif. Pour cette occasion, nous avons inauguré le matériel acheté en commun avec les différentes associations de la commune : barnums et friteuse.

La journée d'activité Jeunesse pour les 11-17 ans s'est déroulée le 1er août ; 10 jeunes de la commune et des environs se sont réunis autour de Victorien et Anthony, animateurs éducateurs Familles Rurales de l'Indre. Après avoir échangé sur leurs passions, ce qu'ils aiment, 4 projets ont émergé.

Le 23 octobre dernier à l'issue d'un vote, ils ont choisi d'organiser un séjour de 5 jours à la neige en février 2026. Tout reste à faire car les jeunes se sont engagés dans une démarche où ils construisent leur projet de A à Z.

Le 7 décembre, ils se sont retrouvés en visio-conférence avec Victorien. Ils ont fait le point sur le déroulé du séjour, les dépenses occasionnées et ce qu'ils pourront entreprendre pour financer leur projet, comme des animations sur la commune. Ils se retrouveront mensuellement jusqu'en juin 2025.

Le groupe se nomme "les Jeunes de Lourdoueix-Saint -Michel"...bonne chance à eux !

Grâce à vos dons et à la mobilisation des bénévoles le 30 novembre dernier, nous avons reversé plus de 500 € au Téléthon 2024.

Pour la fête de la Saint-Michel, notre balade de 7 km a été suivie par 60 personnes, qui ont ensuite découvert l'artisanat. Des pains bénis ont été vendus après la messe.

Concernant le maintien à domicile, nous avons 4 aides à domicile employées par l'Association, qui peuvent bénéficier d'un véhicule mis à leur disposition si elles le souhaitent.

Les ateliers « Neurones » et « Equilibre » ont repris dans la salle des Associations début novembre ; n'hésitez pas à nous rejoindre. La gymnastique est toujours le jeudi de 19h à 20h au DOJO d'Orsennes.

Vous trouverez le calendrier des activités du premier semestre dans le tableau « les dates à retenir ».

Nous remercions la Municipalité pour son soutien et nos bénévoles pour leur engagement.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Sarina MARTINEZ, Présidente.

L'exposition « Ceux de 14-18 à Lourdoueix-Saint-Michel » préparée par Dominique Labbé Kohler et son neveu Stéphane Demazure a connu un franc succès aussi bien les 21 et 22 septembre pour les journées du patrimoine que le 29 septembre pour la fête de St-Michel. 600 visiteurs ont été comptabilisés sur les 3 jours, des gens très intéressés par ces recherches, venus de tout le département et même plus. 31 panneaux illustrés de photos de soldats lourdoueixiens prêtées par leurs descendants, ont évoqué les 312 appelés dont 57 morts aux combats, la mobilisation, les tranchées, les lettres de poilus, les permissions ou les objets de la guerre. Un livre très documenté a été réalisé par Dominique et Stéphane ainsi qu'un livret avec les 31 panneaux. Et cerise sur le gâteau, Nathalie et Frédéric Galataud (qui ont une maison à la Davidière), collectionneurs d'objets de la grande guerre et appartenant à l'association *les cycles de l'histoire* nous ont offert un spectacle d'une heure en costumes d'époque, évoquant les moments forts de cette guerre. Une belle leçon d'histoire qui a ravi les spectateurs.

Pour la seconde année, les amis de St Michel ont organisé un marché des savoir-faire pour la traditionnelle fête de St-Michel. Un moment de grâce puisqu'il n'a pas plu ! Au programme marche orchestrée par Familles Rurales, messe chantée, en musique dite par le père Mabiala, procession au jardin St Michel avec pain bénit, 28 exposants dont certains faisant des démonstrations, repas saucisses frites, expo à la chapelle, animation musicale avec l'harmonie de Bourganeuf ont permis au public de passer un moment agréable.

La dernière manifestation, qui a fait salle comble, a eu lieu le dimanche 15 décembre à 15 h à la Chapelle avec un concert de chants de Noël interprétés par la chorale d'Ardentes, suivi d'un mini marché de Noël avec vin chaud offert, vente de gâteaux et d'objets déco.

En 2025, le repas berrichon se tiendra le dimanche 16 février à midi et sera animé par l'orchestre les copains des 3 nations. La fête de la musique sera fêtée le 15 juin avec un concert en plein air à 17 h, avec le groupe « la Zik à Reuilly ».

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.



Vous pouvez toujours vous procurer le livre « ceux de 14 18 » au prix de 20 euros ou le livret des panneaux de l'expo au prix de 12 euros auprès de Dominique Kohler, Jacqueline Lansade ou Jeanine Berducat (tél 06 80 23 13 48).



Les Mouchérons Egarés

Les « Mouchérons Egarés » poursuivent leur route. Les balades, tous les deuxièmes samedis du mois, reprendront au mois de mars.

L'assemblée générale est prévue le 17 janvier 2025.

L'association prévoit une manifestation au cours de l'année 2025 : un repas ouvert à tous.

Les membres s'associent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président des Mouchérons Egarés



L'association Communale de Chasse Agréée

Au cours de ce second trimestre, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de deux membres de notre association : Jérémy ROMBAUT et Michel LEOTET.

Jérémy a notamment exercé les fonctions de vice-président de l'ACCA durant plusieurs années aux côtés de Bernard Bardet. Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de votre confiance.

Les chasseurs



Les Anciens Combattants : ACPG-CATM

Une année satisfaisante pour l'association ACPG-CATM avec ses deux manifestations organisées avec succès.

En effet, hormis la participation aux deux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, deux autres animations ont été proposées durant l'année 2024 : un concours de pétanque le samedi 3 août réunissant 29 équipes et un repas le dimanche 24 novembre qui a connu un grand succès. En effet, 81 personnes se sont retrouvées pour partager une choucroute.

A ce sujet, l'association tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ces deux manifestations soient des réussites.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 lors des cérémonies commémoratives, au concours de pétanque le samedi 2 août et pour le repas annuel (choucroute) le dimanche 30 novembre.

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 10 janvier 2025 à la Salle des Associations.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Le bureau des Anciens Combattants



Un bulletin... une histoire... : Le Monument aux Morts

Après la guerre, en 1919, l'état encourage la construction de monuments aux morts dans les communes pour rendre hommage aux soldats décédés au combat. Jusqu'en 1925, les communes peuvent obtenir une subvention allant jusqu'à 25% du coût total.

A Lourdoueix-St-Michel, en 1920, le conseil municipal décide d'ériger un monument aux morts sur la place de l'église. Un devis est demandé à l'architecte Moreau d'Aigurande. Le coût s'élève à 7000 francs pour un monument en granit bleu de Crevant. Une souscription est lancée auprès des habitants. Ceux-ci, sensibilisés par la perte d'un être cher, d'un cousin ou d'un voisin, seront généreux puisque 4830 francs vont être récoltés. La commune vote un budget de 2500 francs pour compléter.

Une somme de 1000 francs sera ensuite votée pour couvrir les frais de la fête d'inauguration. Les noms de 54 soldats lourdoueisiens morts pour la France y sont apposés. L'inauguration a lieu en 1921 et réunit toute la population autour du maire Léonard Lacoste qui fait un discours. Les collégiens et les prêtres du collège sont présents avec la fanfare. Solennité et émotion.

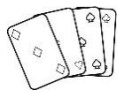


Cette guerre fut meurtrière jusque dans les plus petits villages puisque Lourdoueix-St-Michel qui comptait alors 1200 habitants a vu 312 hommes de la commune partir à la guerre. Certaines familles ont été très éprouvées. Il est maintenant possible d'avoir accès aux fiches matricules des soldats de 14-18, ce qui permet de connaître l'itinéraire de ces poilus, les lieux où ils ont combattu, leurs blessures, leurs distinctions.

Parmi les morts de Lourdoueix, certains corps ont été rapatriés et reposent dans le cimetière, d'autres ont été enterrés sur les lieux où ils sont tombés ou regroupés dans des nécropoles. C'est le cas de Alexandre Aussourd qui repose à la nécropole de Mauboug, Louis Bernard dans l'Aisne, Louis Chicaud à la nécropole de Montavert, Armand Collin à Féré Champenoise, Clément Deguet à Bras dans la Meuse, François Lavalette à Château Thierry, Firmin Messent à la nécropole de Mont Freinet, Adelpin Pallancher à Suippes, Jean Pallancher à Ste Menehoulde...

Les associations d'anciens combattants ont perpétué la mémoire des morts pour la France et plus d'un siècle après la fin de la grande guerre, des commémorations ont toujours lieu dans chaque commune le jour du 11 novembre. Il en est de même le jour du 8 mai, commémoration de l'armistice de la guerre 39-45. Les jeunes générations doivent se souvenir du sacrifice de ces hommes. Nous avons un devoir de mémoire.



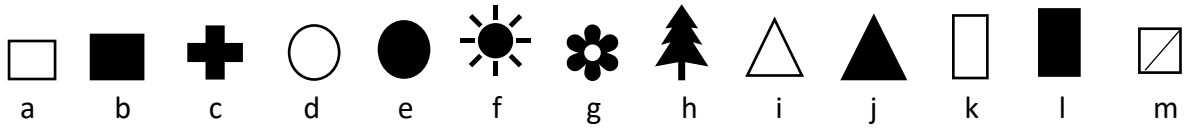


Jeu

NATHALIE GALATEAU

Pour finir l'année en s'amusant,

Trouvez les chants de Noël en cherchant les symboles pour chaque lettre.



Informations pratiques



La mairie

Lundi / Mardi / Jeudi :
9 h – 12 h ; 14 h – 17 h

Vendredi :
9h – 12h ; 14h – 16 h

Fermée le Mercredi

02 54 06 34 84

Communauté de communes de la Marche Berrichonne

02 54 06 37 33



Page Facebook de la commune :

<https://www.facebook.com/Commune-de-Lourdoux-Saint-Michel-100262622195743>

Site internet de la commune :

www.lourdoux-saint-michel.fr

Numéros d'urgence

15 Samu

17 Gendarmerie

18 Pompiers

Syndicat des Eaux du Val de Creuse

02 54 06 46 65

L'Agence postale

Mercredi / Jeudi /
Samedi :
9h15 – 12h

Mardi / Vendredi :
14h15 – 17h

02 54 48 47 33

Berry Fibre Optique

02 45 45 00 30

SAUR

Dépannage assainissement

05 87 23 10 09



Le Conseil Municipal est disponible et à votre écoute, n'hésitez pas à nous rencontrer et nous faire part de vos observations et de vos idées.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Vos élus



Comité de rédaction : Christine Sauvard, Corinne Bernard, Tiffany Chateauneuf, François Lansade, Marie-Noëlle Hurel

Imprimé en mairie